

Commune de MONFERRAN-SAVÈS

SÉANCE DU 5 septembre 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le CINQ AOUT à vingt et une heures, le conseil municipal de la commune de MONFERRAN-SAVÈS dûment convoqué par courrier électronique du 31 août 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes communale, sous la présidence de Madame le Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme Sandrine BOUSSES, M. Bertrand BESSE, M. Gêrôme BEYRIES, M. Raymond LABORDE, M. Fabien LECHES, M. Bernard MAGNE, Mme Audrey PEQUIGNOT, M. Arnaud SEGUIN, M. Michel TOURON, Mme Maryelle VIDAL, M. Cédric WIECZOREK.

EXCUSES : M. Jean DELIX, M. Frédéric SOULES, Mme Agnès VERSTRAETE.

ABSENTS: Mme Josianne DELTEIL.

SECRETAIRE : Mme Audrey PEQUIGNOT

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- en exercice : **quinze**
- quorum : **huit**
- présents : **onze**
- votants : **treize** (M. Frédéric SOULES a donné pouvoir à Sandrine BOUSSES, Mme Agnès VERSTRAETE à Cédric WIECZOREK)

Rapport d'activité 2021 de la Communauté de communes de la Gascogne toulousaine

Délibération n°2022-075 Portant approbation du rapport d'activité de la Communauté de communes de la Gascogne toulousaine

Vote : OUI à la majorité (6 voix POUR, 7 ABSTENTIONS)

Le conseil municipal,

vu l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

vu la délibération n°12072022-102, en date du 12/07/2022 du conseil communautaire de la C.C.G.T. adoptant le rapport d'activité 2021 ;

après en avoir délibéré, **approuve** le rapport d'activité 2021 de la Communauté de communes de la Gascogne toulousaine.

Fait et délibéré le 5 septembre 2022.

La secrétaire de séance,

Audrey PEQUIGNOT



Le maire,

Maryelle VIDAL

